

# TOPKLEAN™ EL-20R



## Solvant de nettoyage, défluxage en électronique

### PERFORMANCES

Solvant de nettoyage et de défluxage en électronique.

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** a été spécialement développé pour le nettoyage des résidus de crème à braser et de tous les types de flux **de soudure et de la crème mal sérigraphiée sur les cartes électroniques.**

L'utilisation de **TOPKLEAN™ EL-20R** en co-solvant avec le **NOVEC™ HFE** permet d'améliorer notablement ses performances de nettoyage et de séchage.

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** est un produit hydrocarboné à haut pouvoir solvant, formulé avec des hydrocarbures non halogénés et sans composés aromatiques.

### SPECIFICATIONS

	Unités	Méthodes	Valeurs
Point éclair (PMCC)	°C	ASTM D 9365	62
Densité (à 20°C)	Kg/m <sup>3</sup>	ASTM D 4052	808

### CARACTERISTIQUES

Propriétés	Unités	Méthodes	Valeurs
Aspect	-	Visuel	incolore
Pression de vapeur (à 20°C)	mbar	pas de méthode standard	1,6
Viscosité cinématique (à 25°C)	mm <sup>2</sup> /s	ASTMD 445	1,6
Intervalle de distillation	°C	pas de méthode standard	174-199
Teneur en eau	% poids	ASTM E1364	max. 0,1
Teneur en aromatiques	% poids	SMS 2728	max. 0,1
Résidus non volatils	g/100 ml	ASTM D1353	max. 0,01
Vitesse d'évaporation relative	nBuAc-1	ASTM D3539	0,06
Miscibilité dans l'eau	-	-	non miscible

Les Méthodes ASTM sont publiées par the American Society for Testing and Materials, 1916 Racc Street, Philadelphia, Pa 19103, USA, et sont disponibles en Europe chez ASTM European Office, 27-29 Knowl Piece, Wilbury Way, Hitchin, Herts, SG4 OSX, UK

Les méthodes DIN sont publiées par Beuth Verlag GmbH, Burggrafenstrasse 4-7, D1000, Berlin, Germany.

## CONDITIONNEMENT

Bidon	20 l
Fût	200 l

## STOCKAGE & VALIDITE

Le stockage doit être fait dans des fûts en polypropylène.

Tenir les produits en emballage fermé à une température inférieure à 40°C.

Durée de validité du produit : 18 mois

## CONDITIONS D'UTILISATION

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** est un agent de nettoyage très efficace pour l'élimination des résidus des flux de soudure et de crèmes à braser.

Il s'utilise pur ou en tant que co-solvant avec les produits NOVEC HFEs de 3M, dans des machines phase vapeur avec ultrasons ou jets immergés.

Les températures d'utilisation ne doivent pas dépasser 50°C afin de minimiser les émissions de vapeur.

Ses autres avantages pour l'utilisateur sont :

Une faible consommation entraînant une longue durée de vie des bains,

Une faible viscosité,

Une évaporation relativement rapide.

Un haut pouvoir solvant.

## HSE

Propriétés	Unités	Méthodes	Valeurs
Classe de danger	-	VbF Allemagne	AIII
Limite inférieure d'inflammabilité (20°C)	% v/v	DIN 51649	0,6 (41g/m <sup>3</sup> )
Limite supérieure d'inflammabilité (150°C)	% v/v	DIN 51649	5,5 (365 g/m <sup>3</sup> )
Température d'ignition	°C	DIN 51794	274

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** n'est pas considéré comme produit inflammable, mais néanmoins combustible. Toutes les mesures appropriées de sécurité vis-à-vis des risques d'incendie et d'explosion doivent être prises. Eviter le contact avec les yeux et la peau et porter les protections appropriées.

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** a un très faible impact sur l'environnement et génère peu d'émissions à la température d'utilisation. Il n'a aucun potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone, n'est pas miscible à l'eau.

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** usagé peut être repris et détruit par des entreprises spécialisées.

Le **TOPKLEAN™ EL-20R** peut être régénéré par distillation sous vide. Pour la reprise ou la destruction par des entreprises spécialisées, contacter votre distributeur.

Avant l'utilisation du **TOPKLEAN™ EL-20R**, lire attentivement la fiche de données de sécurité

Pas de contrainte particulière en conditions normales d'utilisation.

***Bien que la conformité à la directive ROHS 2002/95CE concerne l'EQUIPEMENT mis sur le marché et non un composant particulier, nous garantissons que ce produit contient moins de 0,1 % de plomb, mercure, chrome hexavalent et composés polybromobiphényles (PBB) et polybromodiphényléthers (PBDE) et moins de 0,01 % de cadmium, conformément à la décision de la commission européenne du 18/08/2005, fixant les valeurs maximales de concentration.***

*Les renseignements contenus dans cette fiche produit sont donnés à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Société INVENTEC. Tout utilisateur est responsable auprès des Autorités Administratives (réglementation des établissements classés pour la Protection de l'Environnement) de la conformité de son installation.*

FPW.SV.10087 002 - 18/03/2010